



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Implantation et influence des Frères musulmans

Question écrite n° 7389

Texte de la question

M. Bryan Masson attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur le rapport récemment déclassifié relatif à l'implantation et à l'influence des Frères musulmans en France. Ce document, bien qu'il ait été présenté comme une révélation, se borne essentiellement à dresser un constat descriptif d'une réalité déjà connue et dénoncée depuis de nombreuses années, notamment par Mme Marine Le Pen qui est à l'origine d'une proposition de loi visant à combattre les idéologies islamistes et qui constituerait une réponse efficace à la lutte contre l'islam radical. Depuis plus de dix ans, sa famille politique alerte les pouvoirs publics sur l'ampleur de l'entrisme idéologique des Frères musulmans au sein de certaines associations, structures éducatives et instances communautaires, ainsi que sur leur stratégie de conquête culturelle et politique. Si la transparence de ce rapport est bienvenue, elle ne saurait se substituer à une action politique déterminée. À l'heure où les signaux d'alerte sont au rouge, il ne peut être question de se contenter d'effets d'annonce ou de mesures symboliques à visée médiatique. La menace que représente l'idéologie des Frères musulmans pour l'unité de la nation, la laïcité et l'ordre républicain exige des décisions fermes, cohérentes et immédiates. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement envisage enfin d'interdire en France les organisations directement ou indirectement liées aux Frères musulmans et quelles mesures concrètes seront prises dans les plus brefs délais pour tarir leur influence sur le territoire national. Enfin, il lui demande que les préfets soient désormais en mesure de transmettre aux parlementaires, en particulier aux députés de chaque circonscription, des éléments précis et actualisés sur l'intensité et la nature de la progression de l'influence des Frères musulmans dans leur département respectif ; cette transparence locale est indispensable pour permettre aux élus d'agir en responsabilité.

Données clés

Auteur : [M. Bryan Masson](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7389

Rubrique : Laïcité

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2025